Magdalena Koźluk

"De sectis" : au delà des « sectes » de l'antiquité

Collectanea Philologica 9, 221-233

2006

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

MUZEUM HISTORII POLSKI

COLLECTANEA PHILOLOGICA IX
Wydawnictwo UŁ Łódź 2006

Magdalena KOŹLUK
(Łódź)

DE SECTIS: AU DELÀ DES «SECTES» DE L'ANTIQUITÉ

"DE SECTIS": BEYOND THE MEDICAL SCHOOLS OF ANTIQUITY

The author of the article offers a presentation of the interaction between humanism and medicine in the Renaissance and shows the importance of the references to the notions of "ratio" and "experientia" in the prefaces of the 16th century medical literature. In the beginning the purpose of the article is to describe some aspects of medical culture as regards the use of language, performative elements and the influence of these features in ancient models (Hippocrates, Galen) and in ancient medical texts (Celsus's "Proemium" "De medicina"). Later the author makes an attempt to show the process of new empiricism in medicine. In sum, one comes to the conclusion that in their medical profession Renaissance physicians used to emphasize the role of three criteria: time, direct observation, personal participation "in casibus".

> Raison sans experience est peu de chose, experience sans raison n'est rien, forts un cousteau en la main d'un maniaque[1].

Dans sa préface à *La Methode curatoire de la maladie venerienne*, Thiery de Hery, auteur du premier ouvrage rédigé en français sur la syphilis et principal propagateur du traitement mercuriel contre la vérole justifie ainsi la validité de son entreprise[2]:

> [...] experimenté dy je, protestant ne vous dire rien, forts ce dont avec longue experience j'ay faict seure probation confermée par la methode que j'y ay tousjours conjoincte[3].

Le terme d'expérience revient fréquemment dans les préfaces des traités médicaux de la Renaissance. Les écrivains s'en servent dans deux acceptions, tantôt pour mettre l'accent sur le processus cognitif, tantôt pour signifier

---

[1] T. de H e r y, *La Méthode curatoire de la maladie venerienne vulgarement appelée grosse verrolle et de la diversité de ses symptômes*, Mathieu David, Paris 1552, f° a 5 r°.

[2] R. T e y s s o u, *La Médecine à la Renaissance. Et évolution des connaissances, de la pensée médicale du Quatorzième au dix-neuvième siècle en Europe*, L'Harmattan, Paris 2002, p. 285.

[3] T. de H e r y, *op. cit.*, f° a 5 r°.

l'application des connaissances que l'on a acquises; il est difficile parfois d'en préciser le sens. Souvent, nous le verrons dans cet article, il désigne la pratique, la tèchnè. Mais lorsque ce terme d'«expérience» est associée à une idée de preuve et de méthode comme dans la citation ci-dessus, ou encore lorsqu'il est joint à celui de «raison», l'accent est alors mis sur le processus cognitif et sur les principes qui le gouvernent, c'est-à-dire l'épistémè. Pris en ce sens, le terme «expérience» associé explicitement ou implicitement à «raison» ou à «preuve», renvoie à un paradigme méthodologique appliqué au statut de l'art médical, paradigme hérité de l'Antiquité.

En effet, la relation privilégiée que les médecins de la Renaissance entretiennent avec le passé ne se limite pas aux seuls auctores. De l'Antiquité, par le truchement de Galien et du latin Celsus, ils ont aussi hérité d'une conception du savoir médical comme le lieu d'une confrontation entre trois écoles ou «sectes» médicales caractérisées par une conception différente de ce qu'est la médecine. Ces trois écoles étaient désignées comme étant celle des *empirici*, celle des *methodici* et celle des *dogmatici*. On en trouve une présentation claire dans le *Prœmium* du traité *De Medicina* du latin Aulus Cornelius Celsus. Ce traité que les médiévaux semblent avoir ignoré, a été publié pour la première fois en 1497[4]; en France, c'est plutôt un traité de Galien, le *De Sectis*, publié en 1538 par Guinther von Andernach, qui a répandu la connaissance des trois écoles de l'Antiquité.

De nos jours, les exégètes de la pensée de Galien ont des difficultés à rétablir l'unité doctrinale des traités qu'il a consacrés à la méthodologie médicale: la portée réelle des distinctions et des rapprochements qu'établit le médecin de Pergame entre les *empirici*, les *methodici* et les *dogmatici* reste problématique. Il n'est pas de notre propos d'analyser dans leur détail les positions théoriques que l'on peut attribuer aux tenants de l'une ou de l'autre sur la question de la nature du savoir médical. Ce qui nous intéresse ici, c'est comment la Renaissance a compris les enjeux théoriques soulevés par l'opposition entre les trois «sectes» ou écoles. Or, dans le domaine de l'épistémologie médicale, comme dans les autres d'ailleurs, à l'époque de la Renaissance et selon l'adage «ubi desinit philosophus incipit medicus», c'est la philosophie naturelle aristotélicienne qui fournit à la médecine ses principes[5]. La pensée médicale de la Renaissance applique aux trois écoles la distinction aristotélicienne fondamentale entre connaissance du particulier et science du général. Elle voit dans les «méthodistes» les médecins qui considèrent la

---

[4] *Cornelii Celsi de Medicina libri VIII*, Pinzi, Venetiis 1497. Sur la façon dont Celse a été lu à diverses époques voir D. Jacquart, «Du Moyen Age à la Renaissance: Pietro d'Abano et Berengario da Carpi lecteurs de la Préface de Celse», [in:] *La Science médicale occidentale entre deux renaissances (XIIe s – XVe s)*, Ashgate Publishings, Aldershot 1999, XIII, pp. 343–358.

[5] Sur ces questions voir notamment I. MacLean, *Logic, Signs and Nature in the Renaissance. The Case of Learned Medicine*, Cambridge University Press, Cambridge 2002, chap. 3, pp. 234–275.

maladie dans ses caractères généraux; elle voit dans les «empiriques» ceux qui s'intéressent aux manifestations particulières de chaque maladie et elle voit dans les «dogmatiques» ceux qui considèrent le particulier de la maladie en tant qu'il est contenu dans le général[6].

A la Renaissance, la distinction entre les trois «sectes» médicales a servi de modèle pour une représentation de l'histoire de la médecine antique dont la concision correspondait à l'esprit de l'époque. Mais, au delà de son intérêt historique, la véritable portée de la distinction entre les trois sectes était d'ordre épistémologique. A travers elle, c'était la question de la nature de l'empirisme médical, de la nature et de la place de l'expérience dans le jugement médical qui se trouvait posée.

Rappelons que dans la formation des médecins de l'époque, en particulier de ceux formés à Paris, les questions traitant de l'épistémologie médicale jouaient un rôle important. La liste des *quaestiones disputatae* de la Faculté de Paris pour la période qui nous concerne en fournit la preuve[7]. Parmi les *quaestiones* qui faisaient l'objet de disputes formelles lors de la défense des thèses *ad gradum*, on trouve par exemple en 1540 la question suivante: «An morbos experimentis et ratione medicina oppugnat»? Une *quaestio* de 1586 pose un problème de méthodologie concernant la nature de ce que peut observer le médecin: «Suntne morborum omnium subjecta, causae, signa»? Et le contexte de ces disputes nous est fourni par une position de thèse de 1628 «secta rationalis legitima»[8]. Nos médecins et nos chirurgiens étaient le produit de l'enseignement qu'ils avaient reçu[9]. Lorsqu'ils font référence à la notion d'expérience dans leurs préfaces, ils le font d'une manière qui reflète les leçons qu'ils avaient écoutées.

Notre propos dans cet article est de montrer quelle conception de l'épistèmè médicale se manifeste dans les préfaces que nous avons choisies d'analyser et comment les auteurs de préfaces abordent la question de l'expérience. Notre corpus se limite à un échantillon d'ouvrages médicaux en langue française publiés entre 1552–1599. Nous examinerons en premier lieu ce

---

[6] Nous suivons ici l'analyse de D. Jacquart dans *op. cit.*, pp. 343–348.

[7] Cf. H.-Th. Baron, (le jeune), *Quaestionum medicarum quae circa medicinae theoriam et praxim, ante duo saecula, in scholis Facultatis medicinae Parisiensis agitatae sunt [...] series chronologica, cum doctorum praesidum et baccalaureorum propugnantium nominibus [...]*, J.-T. Hérisson, Parisiis 1752.

[8] Sur l'importance des trois sectes dans la pensée médicale de la Renaissance et en particulier sur la façon dont elles ont été interprétées à la lumière du scepticisme voir J.-P. Pittion, «Scepicism and Medicine in the Renaissance», [in:] *Scepticism from the Renaissance to the Enlightenment*, eds. R. H. Popkin, Ch. B. Schmitt, Otto Harrassowitz, Wiesbaden 1987, pp. 103–132.

[9] On ce qui concerne la formation des chirurgiens, rappelons que depuis la fin du XVe siècle, la Faculté de médecine de Paris organise dans les Écoles de médecine, situées rue de la Bûcherie des cours destinés aux chirurgiens-barbiers. Ces derniers recevaient donc une formation théorique. C'était a-fortiori le cas des chirurgiens de Saint-Cosme qui connaissaient le latin. Voir E. Wickersheimer, *La Médecine et les médecins en France à l'époque de la Renaissance* (éd. princ. 1905), Slatkine Reprints, Genève 1977, pp. 102–117.

que nos préfaciers entendent par le mot d'expérience, et plus précisément comment ils jugent la façon dont elle est acquise.

Tous les préfaciers de notre corpus, en évoquant l'expérience, disent qu'elle doit être soumise à trois critères: la durée de la formation du médecin, l'observation directe et l'exécution personnelle du travail. Ainsi, Pierre André, chirurgien de Poitiers, dans la préface au *Traité de la peste*, déclare-t-il faire part de tout ce qu'il a pu connaître «par longue experience depuis vingt ans en ça» en fréquentant «les Doctes et expertz en l'art de Chirurgie à Paris, Toloze, Montpelier, Lyon, et ailleurs»[10]. L'expérience comprend donc une familiarité avec la démarche de spécialistes renommés, voire, éventuellement, leur imitation. Notons d'ailleurs que, si la durée de la formation est présentée comme indispensable à l'acquisition de la méthode, l'idée d'un investissement temporel, de l'effort et de la persévérance requis sont aussi une manière de faire valoir le médecin lui-même.

Le savoir empirique s'acquiert donc avec le temps. Pierre Franco, célèbre chirurgien et premier à avoir pratiqué l'opération de la taille par le procédé du «haut appareil»[11], assure son lecteur que le traité qu'il lui propose «contient plusieurs choses concernantes ledit art, qu'on ne trouvera point ailleurs». Ces «choses» sont d'ailleurs bien maîtrisées de lui grâce à son expérience personnelle acquise «depuis trente trois ans en ça ou environ»[12]. Les exemples de cette conviction sont nombreux[13].

L'expérience découle aussi de la participation personnelle *in casibus*. Dans la préface à son traité sur la peste et sur la coqueluche, Jean Suau, médecin et jurisconsulte de Nîmes, considère que ses connaissances de la peste sont importantes, grâce au «service des pestiferez» auquel il s'est consacré. Le voilà désormais qui discourt sur cette maladie avec plus d'assurance:

> La où j'estois sçavant en ceste maladie [...] par la doctrine verbale de mon feu pere auriculairement receüe, je le suis maintenant de mes yeux, et de ma propre experience faicte en infinis, voire en ma personne[14].

---

[10] P. A n d r é, *Traité de la peste et de la cure d'icelle*, Benoît Rigaud, Lyon 1581, f° A 3 v°.

[11] L'opération consiste à pratiquer une incision près du siège, le patient étant couché sur le dos, jambes écartées et genoux remontés; on insère alors une sonde et par ce moyen un instrument destiné à extraire ou à broyer le calcul. Cf. A. P a r é, *Les Œuvres*, Gabriel Buon, Paris 1599, «Livre traittant de plusieurs indispositions et operations particulieres apartenantes au Chirurgien», chap. 42.

[12] P. F r a n c o, *Traité des hernies*, Thibauld Payan, Lyon 1561, f° * 6 v°.

[13] Voir aussi: «Car apres avoir frequenté les guerres depuis quinze ans en ça, tant en Piedmont qu'és autres lieux, me suis mis en debvoir t'escrire brefvement tout ce que – / j'ay peu cognoistre et experimenter» (A. P a r é, *La Maniere de traicter les playes tant par hacquebutes*, Arnoul l'Angelier, Paris 1552, f° aa 7 r° – f° aa 7 v°); «Voylà l'occasion qui m'a faict sortir en campagne pour rendre compte de ma ferme affection, et donner raison de ce que j'ay apprins par l'espace de quarante ans ou plus, qu'il y a que je traicte et practique cest art divin» (A. P a r é, *Les Œuvres...*, f° * 6 v°).

[14] J. S u a u, *Traitez contenans la pure et la vraye doctrine de la peste et de la coqueluche*, Didier Millot, Paris 1586, f° A 1 v° – f° A 2 r°.

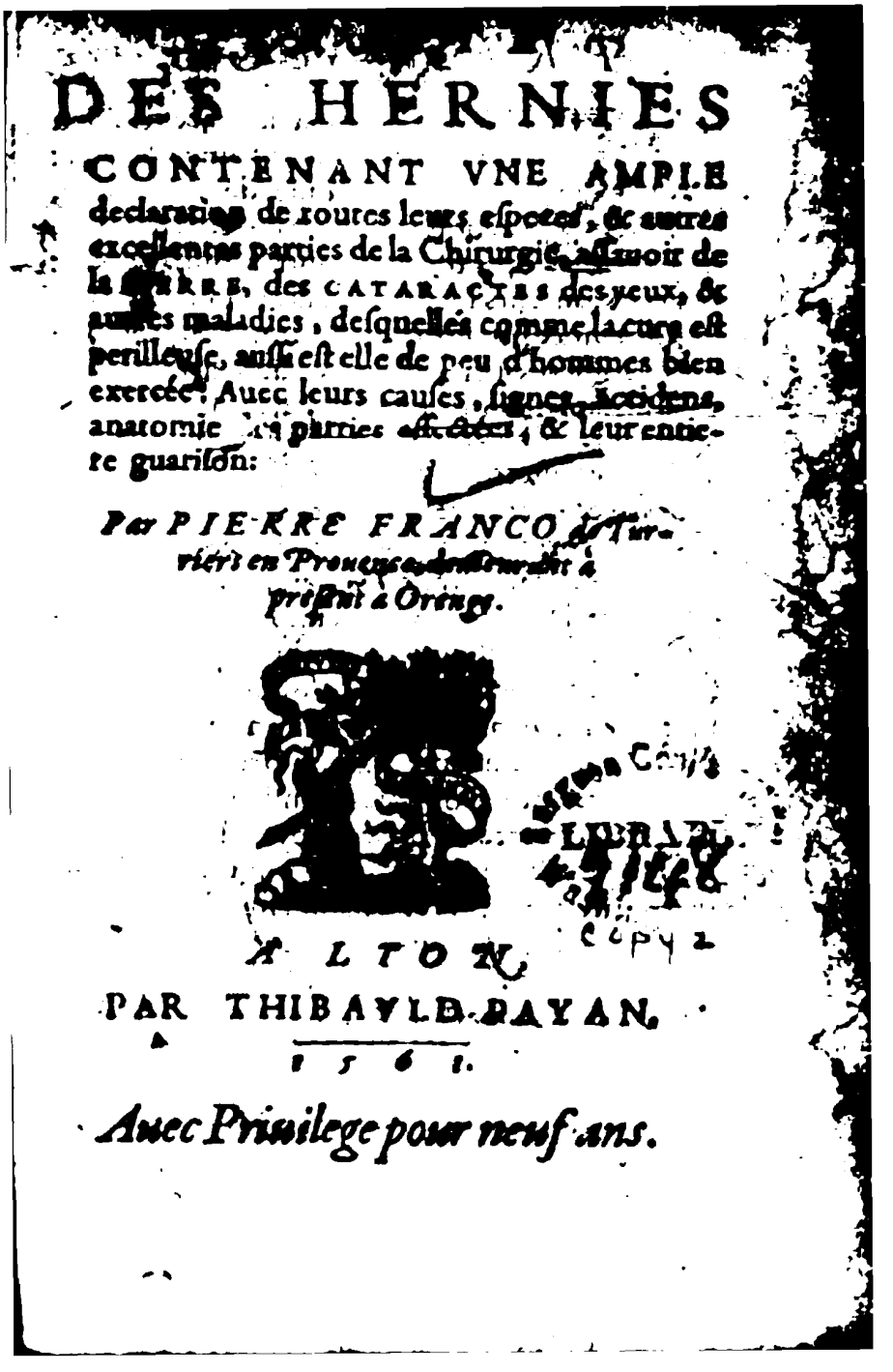

DES HERNIES

CONTENANT VNE AMPLE declaration de toutes leurs especes, & autres excellentes parties de la Chirurgie, assavoir de la PIERRE, des CATARACTES des yeux, & autres maladies, desquelles comme la cure est perilleuse, aussi est elle de peu d'hommes bien exercée: Auec leurs causes, signes, accidens, anatomie des parties affectées, & leur entiere guarison:

Par PIERRE FRANCO de Turin, en Prouence, demeurant à present à Orange.

A LYON,

PAR THIBAVLD PAYAN.

1561.

Auec Priuilege pour neuf ans.

Illustration n° 1. P. Franco, *Traité des hernies*, Thibauld Payan, Lyon 1561 (page de titre)

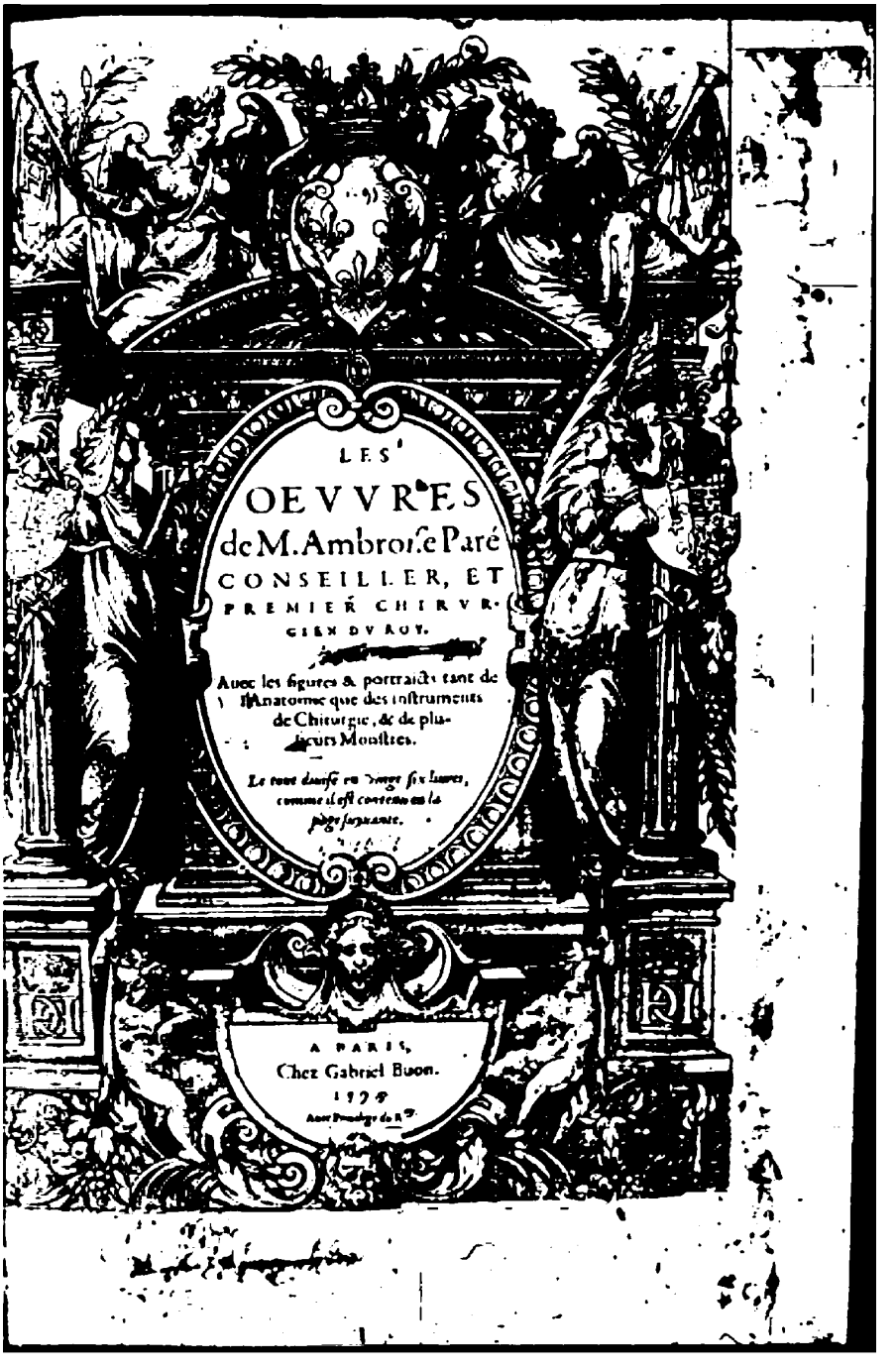
LES
OEVVRES
de M. Ambroise Paré
CONSEILLER, ET
PREMIER CHIRVR-
GIEN DV ROY.

Auec les figures & portraicts tant de
l'Anatomie que des instruments
de Chirurgie, & de plu-
sieurs Monstres.

Le tout diuisé en vingt six liures,
comme il est contenu en la
page suyuante.

A PARIS,
Chez Gabriel Buon.
1599
Auec Priuilege du Roy.

Illustration n° 2. A. Paré, *Les Œuvres*, Gabriel Buon, Paris 1599 (page de titre)

Pierre Franco souligne, lui, le rôle de l'observation visuelle dans la formation du médecin. Certes, dit-il, on ne saurait négliger le rôle des livres et l'érudition des «gens savans qui en ayent escrit par cy devant». Mais

> [...] un esprit, tant excellent soit-il, ne peut comprendre ne experimenter toutes choses: sans avoir veu plusieurs experiences apres eux faites par gens dudit art[15].

Chez les chirurgiens, on insiste beaucoup sur l'importance de la main. C'est «en opérant de [sa] main» que Pierre André, chirurgien, a appris son métier, et ce «ès guerres d'Escosse, Boulongne, Metz, et en Allemaigne et autres Camps de guerre»[16]. Ambroise Paré loue son expérience et prône l'«execution de [sa] main propre». Bien qu'il reconnaisse l'importance du savoir livresque, il est convaincu en même temps que «l'ame gist en l'experience». Tout compte fait, à quoi sert-il, continue le chirurgien, de débattre des questions de doctrine, «si la main (suyvant la signification du vocable) ne besongne, et si l'art n'est cogneu par l'experience»? Ici se dessine aussi un autre critère qui définit l'expérience, à savoir son utilité. L'art de soigner n'est pas de l'art pour l'art. Ambroise Paré ne manque pas de rappeler que c'est à l'Hôtel-Dieu de Paris qu'il a fait de «telles et si grandes experiences» où il a eu «le moyen de veoir et cognoistre» nombre de cas précis[17].

La réflexion épistémologique de nos médecins, toutefois, ne se limite pas à expliquer comment se constitue l'expérience. Le discours préfaciel témoigne aussi de l'intérêt qu'ils portent à la rationalité du jugement médical. Ainsi, Levin Lemne, élève d'André Vésale et de Rembert Dodonée, dans sa préface aux *Occultes merveilles et secretz de nature*, souligne-t-il que la connaissance de l'homme repose sur «raison et experience», les deux fondements nécessaires de toute discipline et notamment de la médecine:

> Par icelles [raison et experience] la médecine et outre les Matematiques, plusieurs autres sciences sont appuyées et soustenues, d'autant que toutes choses qui se doyvent faire adjouster foy aux hommes de pur et bon jugement, doyvent estre esprouvées à ceste reigle et à ceste pierre de touche[18].

D'ailleurs, poursuit Levin Lemne, la raison et l'expérience restent dans une relation de dépendance réciproque si stricte qu'il serait absurde de vouloir les séparer l'une de l'autre:

---

[15] P. F r a n c o, *op. cit.*, f° * 6 v°.

[16] P. A n d r é, *op. cit.*, f° A 3 v°.

[17] A. P a r é, *Les Œuvres...*, f° * 6 v°.

[18] L. L e m n e, *Les Occultes merveilles et secretz de nature*, Pierre du Pré, Paris 1567, f° B 4 r°.

> Quel beau coup aura faict le Medecin en s'efforçant de prouver par raison que les herbes et les medicaments ont des effects vertueux s'il ne le preuve par experience. Au contraire, en quelle asseurance [...] pourroit-il fonder en l'experience, qui estant la plus souvent faite sans jugement, l'inconsiderée temerité des Empiriques demonstre estre deceptive et perillouse si la raison ne la prouve. Et combien que demander raison contre le tesmoignage et enseignement de l'expérience, pourroit estre estimé sophistic, toutesfois jamais homme de sain jugement, et qui a egard à l'eslite des choses, ne consentira à l'experience n'aller temerairement à experimenter aucune chose si elle n'est du tout approuvée et fondée en raison[19].

Laurent Joubert, dans la préface à son *Traité des arcbusades* explique comment il a élaboré la méthode qu'il propose pour soigner les blessures causées par des armes à feu. Il a assisté aux opérations militaires sur les champs de bataille, ce qui lui a donné la possibilité d'observer ses patients et d'expérimenter les traitements les plus efficaces. Si l'expérience contribue à l'efficacité de sa méthode, le raisonnement néanmoins doit impérativement confirmer dans l'ordre de l'utilité les données acquises sur le terrain:

> A quoy ce traitté servira autant ou plus, que les corselets et morrions trempés à preuve d'arcbuse. Car le harnois peut garder le soldat quelquefois d'estre blecé: et la curation que j'enseigne, fondée en raisons et longue experience, le garde [...] de mourir, ou d'estre estropiat des playes qu'il reçoit[20].

Pour Ambroise Paré aussi les connaissances concrètes doivent être soumises au contrôle de la raison:

> J'ay sondé les cœurs et secrets de plusieurs empiriques, desquels je confesse avoir appris, non sans grands frais, des choses fort singulieres, et desquelles ayant usé avec raison, j'ay veu reussir des œuvres admirables[21].

La raison chez Paré est donc un principe de vérification. Sans ce principe, l'expérience ne serait qu'une accumulation de «secrets», c'est-à-dire de recettes.

Enfin Paracelse lui-même, propagateur d'une philosophie naturelle qui se veut nouvelle et radicalement différente de la philosophie aristotélicienne qui sert de référence à la médecine savante, souligne, lui aussi, la nécessité de joindre les deux outils cognitifs l'un à l'autre. Paracelse estime vain le débat théorique; c'est le sens de sa condamnation des consultations entre médecins, fréquentes à l'époque. Mais la comparaison architecturale qu'il emploie dans la préface à sa *Grand Chirurgie*, témoigne que pour Paracelse, ce critique

---

[19] *Ibidem.*

[20] L. J o u b e r t, *Traité des arcbusades*, Jean de Tournes, Lyon 1574, f° † 3 v°. Un estropiat est un soldat estropié qui en est réduit à mendier.

[21] A. P a r é, *Les Œuvres...*, f° * 6 v°.

TRAITTÉ DES

ARCBVSADES,

CONTENANT LA VRAYE essence du mal, & sa propre curation, par certaines & methodiques indications : auec l'explication de diuers Problemes touchant ceste matiere. Nouuellement reueu & augmenté presque de la moitié.

PLVS,

Vn brief discours en forme d'epistre, touchant la curation des arcbusades.
Epitome de la therapeutique des arcbusades.
Traitté des bruslures.
Le regime des blecés.

PAR

M. Laurens Ioubert, Medecin ordinaire du Roy, & Chancelier & Lecteur en son Vniuersité de Montpellier.

Δάϊτες φρονίδες Σοφώτερα.

A LYON,
PAR IEAN DE TOVRNES,
IMPRIMEVR DV ROY.
M. D. LXXIIII.

Auec Priuilege du Roy.

Illustration n° 3. L. Joubert, *Traité des arcbusades*, Jean de Tournes, Lyon 1574 (page de titre)

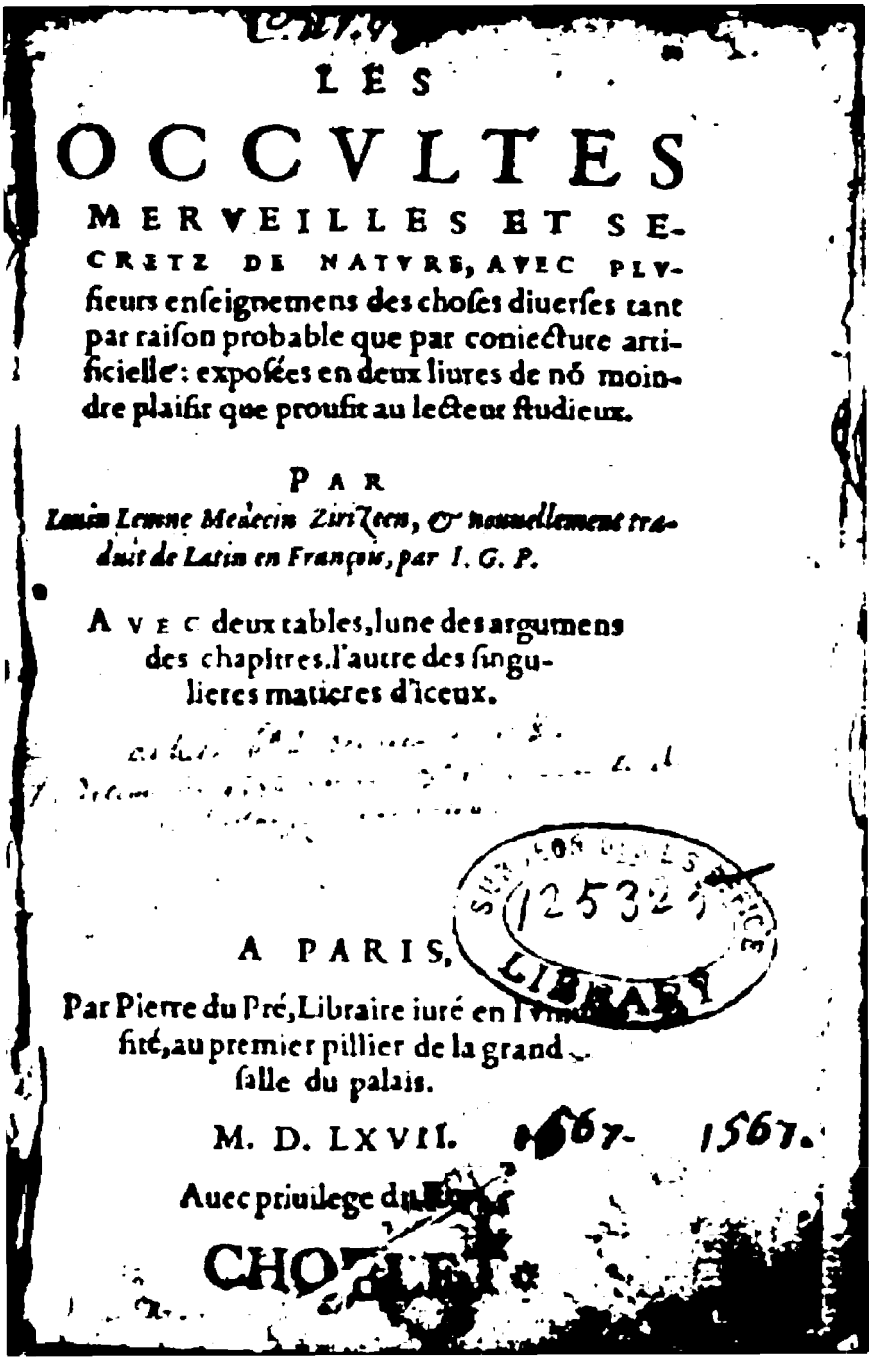

LES
OCCVLTES
MERVEILLES ET SE-
CRETZ DE NATVRE, AVEC PLV-
sieurs enseignemens des choses diuerses tant
par raison probable que par coniecture arti-
ficielle: exposées en deux liures de nó moin-
dre plaisir que proufit au lecteur studieux.

PAR
Lanin Lemne Medecin Zirizeen, & nouuellement tra-
duit de Latin en François, par I. G. P.

AVEC deux tables, lune des argumens
des chapitres. l'autre des singu-
lieres matieres d'iceux.

SUPERIOR COURT OF JUSTICE
125327
LIBRARY

A PARIS,
Par Pierre du Pré, Libraire iuré en l'vni-
sité, au premier pillier de la grand-
salle du palais.
M. D. LXVII. 1567. 1567.
Auec priuilege du Roy.
CHOZLET

Illustration n° 4. L. Lemne, *Les Occultes merveilles et secretz de nature*, Pierre du Pré, Paris 1567 (page de titre)

impitoyable de la doctrine universitaire, la médecine ne saurait être autrement que rationnelle[22]:

> Puis que l'art est parfaict de soy, je di que ces consultations de Medecine ne sont aucunement necessaires: car tout ainsi que l'Architecte doit apprendre son art parfaictement et non pas en demander conseil, d'autant qu'il aura beau demander conseil, s'il ne le sçait, jamais il ne bastira un edifice[23].

Ces réflexions sur le rôle de la raison et de l'expérience que l'on rencontre dans les préfaces de la Renaissance montrent que l'épistémologie médicale de la Renaissance ne se laissait pas enfermer dans un débat stérile sur la question de savoir laquelle des trois sectes des Anciens représentait la meilleure façon de concevoir l'art médical. Dans l'intérêt que manifestent les préfaces pour la façon dont s'articulent ces deux principes, on peut, nous semble-il, découvrir le prodrome d'un nouvel empirisme médical.

Cet empirisme fait de l'observation du fait et de sa construction en phénomène pathologique le fondement de la rationalité médicale. Un tel empirisme entraîne un changement dans la conception de la maladie. Confrontée aux épidémies de maladies nouvelles soit infectieuses comme la syphilis, soit contagieuses comme la peste, la suette et autres, la doctrine médicale à la Renaissance est peu à peu amenée à modifier la nosologie qu'elle avait héritée des Anciens et selon laquelle la maladie est un dysfonctionnement du corps. Les nouvelles pathologies conduisent graduellement à une conception différente de la nature de la maladie, conception qui voit en elle une entité indépendante du corps qu'elle affecte. Considérer une maladie donnée comme ayant une essence qui lui appartient en propre, c'est lui conférer la fixité qui caractérise toute espèce naturelle. C'est bien là l'enjeu de la réconciliation parfois maladroite de l'expérience et de la raison que l'on rencontre dans les préfaces. Penser la maladie, c'est la constituer en objet d'étude qui peut être observé, décrit et connu comme tout autre entité naturelle.

---

[22] G. A. Debus, «La Médecine chimique», [in:] *Histoire de la pensée médicale en Occident*, éd. M. D. Grmek, t. II: *De la Renaissance aux Lumières*, Seuil, Paris 1996, p. 40). Voir aussi R. H. Blaser, «Paracelse et sa conception de la nature», [in:] *Travaux d'Humanisme et Renaissance*, III, Droz, Genève 1950.

[23] Ou encore «Ainsi le Medecin pourra guerir les malades par son experience et scavoir et non par ces consultations» (C. Dariot, *La Grand Chirurgie de Philippe Aoreole Theophraste Paracelse*, pour Antoine de Harsy, Lyon 1593, f° A 7 v°). Cf. aussi D. Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance*, Droz, Genève 2005 et plus particulièrement H. Baudry, *Contribution à l'étude du paracelcisme en France au XVIe siècle (1560–1580). De la naissance du mouvement aux années de maturité: le Demosterion de Roch le Baillif (1578)*, Champion, Paris 2005.

Ce nouvel empirisme médical allait entraîner une approche différente de la thérapeutique. Toute obscure que soit sa pensée, c'est là que se situe l'apport majeur de Paracelse. Considérer qu'une maladie donnée a une essence qui lui appartient en propre et que l'on découvre par le raisonnement et l'observation sensible, c'est aussi partir à la recherche de remèdes qui lui soient spécifiques. De ce point de vue aussi le nouvel empirisme qui tire son assurance de sa rationalité affirmée, dépasse l'ancienne opposition entre les trois «sectes» médicales. Il peut donc s'approprier les «secrets» des anciens «empiriques» afin de les soumettre à une vérification, comme le déclare Paré.

Si nous concluons cette étude par un rappel d'Ambroise Paré et de Paracelse, c'est que, plus que chez d'autres, le rôle qu'ils assignent à la raison dans la construction de l'expérience semble annoncer l'éclosion d'une véritable démarche scientifique. Mais il ne faut pas s'y tromper: «expérience» chez eux, comme chez tous les médecins de l'époque, n'est pas synonyme d'«expérimentation». L'expérience pour nos médecins n'est pas l'observation des faits dans des conditions de contrôle déterminées, vérifiables et pouvant être reproduites[24]. L'observation méthodique des faits, indépendamment de l'observateur ou provoqués dans l'expérimentation, la seule capable de conduire à l'établissement des lois du vivant, n'est pas inscrite dans le paradigme épistémologique de la médecine de la Renaissance.

D'ailleurs, l'empirisme de nos esculapes semble répondre à des préoccupations d'un autre genre, enracinées dans les idéaux humanistes de l'époque. C'est que le médecin veut raffermir ses liens avec le patient, donner un sens à son activité en demandant que celle-ci soit utile à un autre qu'à lui-même. L'empirisme médical du XVIe siècle cultive ainsi, croyons-nous, une finalité profondément morale, et non pas purement scientifique. N'est-ce pas dans cette perspective qu'il faut comprendre les maximes bien répandues aux temps de nos écrivains: «Science sans experience / N'apporte pas grande asseurance»[25]? ou bien cette autre: «cil qui est experimenté / Besogne bien plus à seurté, / Que celuy qui a grand science, / Et n'a aucune experience»[26]? Quelque vagues qu'elles soient, ces maximes ont le mérite de consacrer un mariage de l'expérience avec la raison mis au service du patient.

---

[24] Cf. C. B. S c h m i t t, «Experience and Experiment: A Comparison of Zabarella's View with Galileo's in *De Motu*», [in:] *Studies in Renaissance Philosophy and Science*, Variorum Reprints, London 1981, VII, pp. 80–138.

[25] L'aphorisme n° 26 d'Amboise Paré pris de son *Canon et reigles chirurgiques* qui se trouvent dans ses *Œuvres…*, 1599, f° II 3 v°.

[26] L'aphorisme n° 30 d'Amboise Paré. *Ibidem.*

LA GRAND
CHIRVRGIE DE
PHILIPPE AOREOLE
THEOPHRASTE PARACELSE
grand Medecin & Philosophe entre
les Alemans,

TRADVITE EN FRANCOIS, DE LA version Latine de Iosquin d'Alhem Medecin d'Ostofranc, Et illustrée d'amples annotations, auec figures de certains instrumens propres pour remettre les membres rompus, & les contenir estans remis en sorte qu'on les puisse visiter chacun iour, sans que l'os se desplace.

Par M. Claude Dariot Medecin à Beaune.

PLVS
Vn discours de la goutte & causes d'icelle, auec sa guerison.
Item III. Traictez de la preparation des medicamens, auec vne table pour l'intelligence du temps propre au recueil, composition & garde des herbes, fruicts & semences.

Nouuellement mis en lumiere par ledit DARIOT.

A LYON,
POVR ANTOINE DE HARSY.
M. D. XCIII.
Auec Priuilege du Roy.

Illustration n° 5. C. Dariot, *La Grand Chirurgie de Philippe Aoreole Theophraste Paracelse*, pour Antoine de Harsy, Lyon 1593 (page de titre)